



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 24 juin 2014

## Communiqué de presse

### LES ACTIONNAIRES DE CREDIT AGRICOLE S.A. ONT CHOISI A PLUS DE 85 % LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

L'option pour le paiement du dividende en actions de Crédit Agricole S.A., ouverte entre le vendredi 30 mai et le vendredi 13 juin 2014 inclus, a été retenue à plus de 85 %.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. avait décidé, le mercredi 21 mai 2014, le versement d'un dividende de 0,35 euro par action au titre de l'exercice 2013 et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Cette opération se traduit par la création de 74 775 777 actions ordinaires nouvelles (soit une augmentation de près de 3% du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris interviennent aujourd'hui.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1er janvier 2014, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Crédit Agricole S.A. A l'issue de l'opération, le capital social se trouve porté à 7 729 097 322 euros, divisé en 2 576 365 774 actions ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Le dividende en numéraire est mis en paiement ce jour.